

## SOLIERS.

### Soliers, *Solaria*.

Il existe entre l'église de Soliers et celle de Bourguébus des analogies telles qu'on est tenté de croire qu'elles sont l'une et l'autre du même architecte comme elles sont sous l'invocation du même patron ( saint Vigor ).

Ainsi le chœur fort élégant et éclairé par de jolies fenêtres à lancettes avec colonnettes portant l'archivolte, offre la même ordonnance à peu près, et les corniches extérieures sont également garnies de dents de scie du côté du nord, et du côté du sud, de feuillages au milieu desquels paraissent des figures d'hommes et d'animaux. On voit aussi dans ces feuillages un oiseau à longue queue de serpent, comme la corniche de l'église de Billy nous en a offert. Les trois édifices de Billy, de Bourguébus et de Soliers ont d'ailleurs des parties qui doivent être contemporaines.

Une porte latérale donnait accès au chœur : l'archivolte est garnie de plusieurs tores et d'une guirlande de feuilles de trèfles, *absolument* semblables à celles qui bordent aussi la porte également percée au sud sous la tour de l'église de Bourguébus.

L'intérieur du chœur de Soliers est élégant ; les jolies voûtes du XIII<sup>e</sup>. siècle ont des arceaux dont plusieurs reposent sur des consoles ou encorbellements.

Du côté de l'épître est une crédence offrant deux niches ogivales géminées du XIII<sup>e</sup>. siècle, dans chacune desquelles existent une piscine et deux tablettes en pierre, superposées pour recevoir les livres, les vases sacrés et les autres objets servant au culte.

La tour latérale au nord communique avec la nef par une arcade et l'on y a établi une chapelle ; c'est une construction qui pourrait remonter au XIV<sup>e</sup>. siècle, mais dont il est difficile d'indiquer la date.

Elle est un peu lourde, garnie aux angles de contreforts construits avec des matériaux bien appareillés ; elle se termine par un toit à double égout.

La nef a été reconstruite et est moderne depuis la tour jusqu'à la porte occidentale : on y voit une crédence du XV<sup>e</sup>. siècle, dans le mur méridional de la tour.

L'église est, comme nous l'avons dit, sous l'invocation de saint Vigor ; le sépulcre de Caen en avait le patronage ; il percevait les deux tiers de la dîme, le curé percevait l'autre tiers.

*La chapelle N.-D. de Fours* est un petit monument du XV<sup>e</sup>. siècle, que l'on voit sur le bord de la route, traversant le hameau de Fours, à 4 kilomètre environ à l'est de l'église de Soliers.

Cette chapelle fut fondée en 1431, par M. de La Fardelle, prêtre de Soliers, chanoine de Tulle et de Toul, procureur en Cour de Rouen, etc.

L'an 1433, le doyen et les chanoines du sépulcre de Caen consentirent à cette fondation, à condition qu'après la mort du fondateur la présentation en appartiendrait au Sépulcre, que l'on n'y administrerait pas les sacrements et que le curé de Soliers percevrait les oblations de cette chapelle à l'exclusion du titulaire (1).

(1) V. le pouillé historique des églises et chapelles du diocèse de Bayeux, par Lamare (manuscrit).